



Calendrier

Novembre 2013

Mercredi 6/11	Généatique Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Mercredi 13/11	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mercredi 20/11	Paléo Lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 21/11	Relevés Dépouillements	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Nicole Sambuis, Thierry Deléan		
Mercredi 27/11	Dépannages	local adh	17h30
	Jo Duc		

Décembre 2013

Mardi 3/12	Conférence	Salle polyvalente	
	Sujet: voir par ailleurs		tous 20h00
	Laurent Demouzon		
Mercredi 4/12	Généatique Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Jeudi 5/12	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Jeudi 12/12	Relevés dépouillement	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Nicole Sambuis, Thierry Deléan		
Mercredi 18/12	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		

Le vendredi 27 décembre aura lieu au local de Villargondran la glorieuse cérémonie des « **Papillottes et Chocolats** », destinée à fêter dignement la fin de cette année 2013 et l'arrivée de 2014. La soirée pourra se terminer par un repas pris en commun, amical et en toute simplicité. Toutes et tous sont attendus et seront bienvenus.

Des nouvelles du bureau

Le 28 août, quelques membres du Bureau de Maurienne Généalogie se sont retrouvés au local pour faire un point d'étape au milieu de la saison d'été. Il y avait là Jo Duc, Jean Marc Dufreney, Pierre Gret et Pierre Blazy.

Les deux sorties ont fait l'unanimité sur le succès qu'elles ont suscité et remporté, et on a oublié facilement le mauvais temps de Font-couverte. Jo Duc a donné un compte rendu de l'état des finances qu'il gère provisoirement en lieu et place de Nicole Sambuis.

Nous avons aussi longuement parlé de l'ordinateur portable qui a été accidenté (dans des circonstances inconnues) et dont l'écran est hors service. Compte tenu du coût probable d'une hypothétique réparation, il a été décidé de limiter l'investissement de ce poste de dépense à 150€. Si la réparation n'est pas décidée, le PC qui fonctionne malgré tout sera couplé au projecteur et servira notamment aux dépouillements du jeudi au local.

Le traditionnel apéritif a sonné l'heure de la dislocation.

Pierre Blazy.

Les Forums

En ces mois de septembre et d'octobre, Maurienne Généalogie a participé à trois forums:

-Forum des Associations de Saint Jean à Saint Julien-Mont Denis le samedi 28 septembre.



Désiré, Blandine, Jean Marc, Pierre et Louis.

Au tableau, deux adhésions et des promesses, bien que peu d'affluence

-Forum des Associations de Saint Michel à Saint Michel le samedi 5 octobre



Jean Marc, Marie Françoise, un « client », Marie Louise et Bernadette.

Pas d'adhésion mais de bons contacts.

-Forum Généalogique des Marmottes à Cran Gevrier (Haute Savoie) le dimanche 13 octobre.

La photo des Marmottes en page suivante. Une adhésion aux Marmottes, mais surtout, comme dans tous les forums, des contacts fructueux avec les autres associations (Jean Marc continue sa moisson d'émigrés, et les affaires sont prospères!



Jean Marc, Pierrat, Désiré et Marie Louise.

Etat civil au XIXème siècle

Procès verbal d'inscription de l'enfant trouvé Escalier Marie Alexandrine

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le quinze août à cinq heures du matin, nous, Gravier Emilien Paul Marie, Maire, Officier de l'état civil de la commune de Modane, chef-lieu de canton (Savoie) informé par les témoins désignés plus loin qu'une enfant avait été abandonnée pendant la nuit devant l'Eglise de Modane, nous nous sommes transporté, accompagné du Brigadier de gendarmerie au lieu indiqué et avons en effet trouvé devant la porte principale de l'Eglise paroissiale, à cinq heures précises du matin, heure légale, dans une caisse non couverte une enfant emmaillotée portant une chemisette blanche avec bordure rouge et recouverte d'un fichu de laine noire et d'un mouchoir blanc, le tout sans aucune marque. Nous avons constaté que cette enfant était de sexe féminin, qu'elle paraissait âgée de cinq à six jours et qu'elle ne portait sur le corps aucun signe particulier.

Ces constatations faites nous fimes aussitôt donner à cette enfant les soins que nécessitait son état en la confiant d'abord à Melle Bernard Marie Alexandrine sage-femme et ensuite à une nourrice de Modane en attendant son admission dans un hospice de charité.

Et vu l'inutilité des recherches qui ont été faites immédiatement sur notre ordre pour découvrir les parents de cette enfant nous avons dressé le présent procès-verbal devant tenir lieu d'acte de naissance et avons donné à l'enfant les nom et prénoms de Escalier Marie Alexandrine, le tout en présence de:

1° Borel Joseph, teinturier, âgé de soixante et un ans, domicilié à Modane qui le premier a entendu les cris de l'enfant et a signalé sa présence à l'autorité;

2° de Nizioz Hypolite, Brigadier de gendarmerie, âgé de trente sept ans, domicilié à Modane.

Duquel procès verbal dressé sur les deux registres des actes de naissance nous avons fait lecture aux témoins ci-dessus qui l'ont signé avec nous. Fait à Modane le seize août mil huit cent quatre vingt quatorze.

Le Maire, Gravier

Les témoins: Borel Joseph, H. Nizioz.

Texte découvert aux Archives Départementales par Daniel Lazier.

A l'évidence, le maire de Modane a fait preuve d'imagination: La fillette ayant été trouvée sur les marches de l'église, on lui donne le patronyme d'ESCALIER.

Le 15 août, elle s'appellera Marie.

Enfin, la sage femme qui lui donna les premiers soins se prénommant Marie Alexandrine.....

Superbe exemple du processus de baptême des enfants trouvés!

Communiqué par Daniel Lazier de Modane.

On en apprend, des choses, pendant les sorties de MG!

Cette affiche a été relevée lors de la visite, le 22 août, du Fort du Télégraphe. Il démontre que l'autorité militaire avait le souci de la santé des « bidasses » et qu'elle se préoccupait du bon déroulement des opérations!

127° Division	Le 3 mai 1919
ETAT-MAJOR 1er Bureau	
N° 3.233/1 du QG	
Ordre Général d'opérations	3e Partie
ACCAPAREMENT DES MAISONS PUBLIQUES PAR LES TIRAILLEURS	
<p><i>Le Général a reçu plusieurs lettres anonymes de chasseurs, fantasmes et cavaliers se plaignant de ne plus pouvoir pénétrer dans les maisons de tolérance, accaparées par les tirailleurs opérants en grandes bandes. Ces derniers resteraient trop longtemps en exercice et occasionneraient de fréquents embouteillages.</i></p> <p><i>L'administration supérieure de la Sarre et nos autorités municipales se préoccupent d'augmenter notablement l'effectif des filles de joie, mais en attendant que cet effectif ait pu être renforcé, il faut que les tirailleurs se montrent plus expéditifs dans leurs ébats; des théories leur seront faites à ce sujet.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Le général commandant la 127ème division Signé: BRISSAUD-DESMAILLET</i></p>	

Y a-t-il un volontaire pour « faire les théories »?

Sujet de la conférence

Laurent Demouzon, qui nous présentera le mardi 3 décembre sa conférence, nous a donné le texte ci-après en guise de présentation.

L'impact de l'armée sur le développement de la Savoie 1872-1914

Entre 1872 et 1914, la Savoie, nouvellement rattachée à la France, se développe considérablement. Si l'industrie, l'électricité, le tourisme et le thermalisme en sont les principaux facteurs, il ne faut pas oublier le rôle prépondérant de l'armée dans cet essor.

Elle modifie le paysage en construisant de nombreuses fortifications, routes et ouvrages d'art, elle pénètre le milieu alpin, introduisant l'usage du ski, la pratique de l'alpinisme et en cartographiant le terrain.

Elle désenclave, par ses actions, les hautes vallées alpines en améliorant les voies de communication, en amenant une aide matérielle aux populations, en développant l'hygiène et en favorisant le déve-

loppement du commerce local.

Durant plus de quarante ans, l'armée contribue largement à l'amélioration de la vie des populations et des bourgs de Savoie.

Laurent Demouzon.

La Maurienne sacrifiée.....sur quel autel?

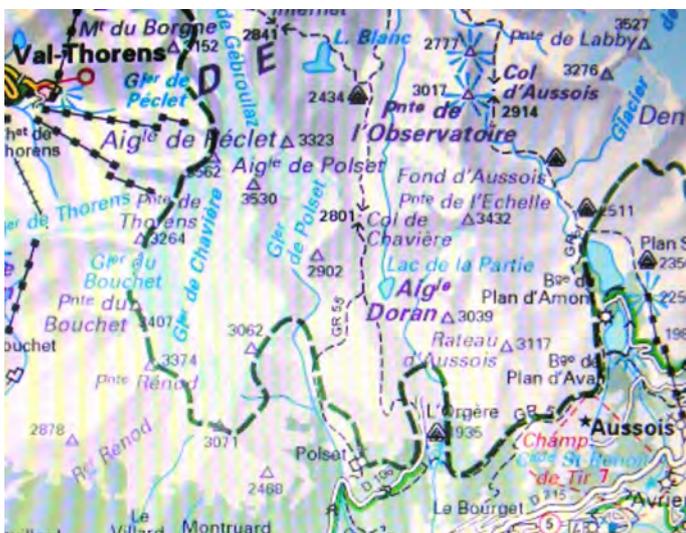
C'était au temps, encore proche de l'or blanc triomphant. Les stations taries poussaient comme champignons de l'autre côté des crêtes de la Vanoise. Elles en vinrent jusqu'à convoiter pour les ébats de leurs skieurs les espaces mauriennais, par un enchaînement fatal qui vaut d'être rappelé.

Depuis 1961, la SODEVAB, société présidée par le ministre tarin Joseph Fontanet, construit les Menuires, dans la vallée des Belleville. Sans doute les études de faisabilité ont-elle été négligées puisque très vite on s'aperçoit que les terrains s'affaissent sous la route et les immeubles. Un sauveteur, en la personne du promoteur



Vue de l'ensemble.....

Schnebelen, accepte d'éponger les déficits à condition d'avoir la concession pour construire, plus haut, la station de Val Thorens. Et il verrait d'un bon œil un prolongement de sa station de l'autre côté de la crête, dans le vallon de Chavière, et surtout sur le glacier du même nom permettant comme à Tignes le ski d'été.



.....et des détails

Mais Chavière appartient à Modane et Saint André, lesquelles de-

mandent en toute logique à être associées au projet.

Le 17 mars 1969, le conseil général de la Savoie accepte l'idée d'une station mauriennaise : ce sera « Val Chavière », dont les champs de neige se raccorderont par le massif de Péclet-Polset à ceux de Val Thorens.

C'était compter sans l'entrée en scène d'adversaires résolus. Val Chavière devant être construite à l'intérieur du Parc de la Vanoise, une bataille d'envergure nationale est engagée. D'un côté les écologistes : ils entendent faire respecter la nature.....et le décret de création du Parc qui interdit toute construction dans son périmètre. De l'autre, les partisans du développement économique, parmi lesquels la municipalité de Modane. Chaque camp rameute le maximum d'alliés jusqu'au Conseil des Ministres. On sait le Président Pompidou lui-même enclin à soutenir les défenseurs de l'environnement. Les avalanches meurtrières de l'hiver 1970/1971 apportent à ces derniers de terribles arguments pour prouver que le vallon de Chavière est particulièrement exposé à ce genre de cataclysme, ce que conteste le docteur Geneletti maire de Modane. Pour défendre le droit à l'emploi de ses administrés, il n'hésite pas à aller jusqu'aux attaques « ad hominem », notamment contre le général Bethouard, ci-devant organisateur de grandes manœuvres militaires et mué en protecteur de ce même vallon où il déversa jadis 500 tonnes d'obus, et aussi contre tel journaliste en renom qui fera de l'argent de l'affaire de la Vanoise dans un ouvrage à sensation tout en proclamant la pureté de ses intentions.

C'est dans cette atmosphère passionnée que le conseil d'administration du Parc, revenant sur une précédente décision, entérine définitivement le projet de Val Chavière dans sa séance du 14 juin 1971.

On a vu, depuis, des remodelages des limites de Parcs Régionaux. On peut voir aussi, sur les cartes de la région, que les limites du Parc évitent soigneusement les domaines de Val d'Isère, Tignes et Courchevel. On a même neutralisé une réserve pour faire de la place à l'espace Killy. Il faut croire que le projet mauriennais n'était pas assez important ou en tout cas que ses défenseurs n'étaient pas assez influents pour pouvoir espérer un tel remodelage!

La station de Val Chavière est morte avant de naître.

D'après « Aimer la Maurienne » de Louis Chabert, édition de 1978.

Mourir en Maurienne

En ce temps de Toussaint, intéressons nous à cet événement de la vie, inévitable pour tout un chacun et devant lequel nous sommes, enfin, tous égaux : la mort.

Et plus particulièrement aux circonstances de celle-ci au long des siècles passés, puisque aussi bien, si la généalogie nous amène à étudier la vie de nos ancêtres, elle peut aussi nous intéresser à leur disparition.

Avant le XVIème siècle, nous ne possédons que peu de documentation sur la vie en général et partant sur la mort de ceux qui nous ont précédés. Les documents en notre possession concernant par exemple le Moyen Age se préoccupent surtout des grands de ce monde, princes, ducs et autres nobles et de leurs funérailles à grand spectacle. Mais rien sur les miséreux et les simples qui comptaient bien peu sur l'échiquier social, bien qu'ils soient infiniment plus nombreux.

Au XVIème siècle, les documents se multiplient. Testaments, donations, premiers états civils (religieux, bien sûr!), descriptions des épidémies, archives du Souverain Sénat de Savoie créé en 1559 par Emmanuel Philibert. Commencent aussi à voir le jour des docu-

ments médicaux, économiques, administratifs et même privés qui nous apprennent beaucoup de choses et permettent de mieux appréhender la réalité quantitative et qualitative de la mort. On trouve déjà des « statistiques » sur l'évolution de la mortalité, parfois assez surprenantes: à Beaufort, au cours du XVIII^{ème} siècle, le taux passe de 19°/oo au milieu du siècle à 31°/oo à la veille de la révolution. Dans le même temps, à Albiez le Vieux, il s'abaisse de 28°/oo à 20°/oo.

Que dire de ces chiffres et de la longévité dans nos montagnes, alors que tant d'éléments différents influent sur la vie et la mort du petit peuple? En vrac, on peut citer la mortalité infantile, les femmes qui meurent en couches, les disettes, les épidémies (la peste de 1630 a emporté 4300 personnes en Maurienne), le travail souvent inhumain, l'absence d'hygiène.....les causes sont multiples, qui font que l'espérance de vie à la veille de la révolution ne dépasse pas 30 ans et 34-35 ans sous le second empire, alors que la France affiche pour la même période un chiffre de 41 ans.

Mortalité infantile et femmes en couches sont liées, essentiellement par le manque d'hygiène mais aussi l'ignorance des médecins et sages-femmes qui assistaient la naissance, et leur chiffre effrayant nous atterre. Il faut avoir dépouillé les registres de baptême et de sépultures et de les rapprocher pour avoir une boule dans la gorge devant tant de misères et de malheurs. Jusqu'à la Restauration, la mortalité infantile frappe environ un tiers des nouveaux nés, et plus de la moitié chez les enfants trouvés, mis à l'hôpital ou en nourrice. Mal nourris, mal soignés, mal nettoyés, les enfants étaient les premières victimes de toutes les épidémies, sous l'œil résigné de leurs parents.

Le climat rude de nos montagnes, certes, mais aussi les fantaisies de la météo qui alternait allègrement les bonnes et mauvaises années provoquaient des famines où, comme d'habitude, les plus faibles, enfants et vieillards disparaissaient d'abord, surtout chez ceux qui ne possédaient rien, dont la Consigne du Sel de 1561 nous donne une liste impressionnante. Un printemps pluvieux et froid, un été pourri et les champs et les jardins ressemblent à des jachères. Aussi, plus rien à mettre à la marmite, et on peut difficilement compter sur la solidarité de voisins aussi démunis.

La peste, évidemment, qui revient avec chaque invasion ou qui règne à l'état presque endémique sur les lieux de passage, épargnant quelque peu les hautes vallées, mais aussi les fièvres éruptives ou « petite vérole » qui regroupaient indifféremment la variole, la rubéole, la scarlatine, la rougeole, épidémies qui nous paraîtraient presque bénignes aujourd'hui mais qui, aux siècles passés prenaient des allures de catastrophes. Des dates d'années noires demeurent: typhus en 1816-1817, typhus, variole, scarlatine lors de l'Annexion, choléra en 1867-1868 et pour couronner le tout la grippe espagnole de 1919 et les inévitables gripes de fin d'hiver qui fauchaient allègrement vieillards et enfants en grand nombre.

C'est dire que la mort était alors la compagne de tous les jours et que bien que l'émotion à la disparition d'un être cher soit au rendez-vous, l'habitude des morts de la famille conduisait à une espèce de détachement fataliste. Un enfant mourait à la naissance? Tant que la mère était là, on savait que la loterie de la vie apporterait d'autres cadeaux. Si la mère disparaissait par la même occasion, il fallait vite se remarier, ne serait-ce que pour élever les tout-petits orphelins, soudain sans le soutien de la maman.

Mais peut-on parler de la mort sans évoquer les cimetières?

Dans les temps très anciens, seuls les puissants, les rois, les riches avaient droit à une sépulture « durable ». Les pharaons d'Egypte avaient leurs pyramides, mais où donc reposent les innombrables fellahs qui les ont construites? Les nobles, les familles royales, les dignitaires de l'Eglise avaient droit au sous sol des églises même, mais Paris, au Moyen Age, enfouissait ses morts dans l'immonde cloaque du cimetière des innocents. Et si on sait, encore

aujourd'hui, que sous les gisants de Saint Denis se trouvent les dépouilles des grands de ce monde, on ignore ce que sont devenues les cendres des innombrables « vulgum pecus » qui constituent notre ascendance.

Une constante caractérise la Maurienne: dans la plupart des cas, le cimetière était, dans les temps reculés, autour de l'église, comme on peut encore le voir à Aussois, Saint Sorlin d'Arves ou encore Villargondran où son emplacement, bien que désaffecté, est encore préservé et comme sanctuarisé. Souvent, les tombes de ces lieux de repos sont empilées dans un sympathique désordre et d'aucuns ont pu dire que dans ces cimetières, les anciens se serrent un peu pour faire de la place à ceux qui arrivent dans l'aire réservée à la famille. Aujourd'hui, la plupart de ces cimetières sont désaffectés au profit de lieux plus policés et souvent à l'extérieur des villages ou des villes.

Quel souvenir garde-t-on de ceux qui dorment là pour l'éternité? Deux, trois générations? Pourtant, chaque Toussaint voit les cimetières fleuris à profusion de chrysanthèmes, ce qui tendrait à prouver que l'oubli n'est pas total.

La mort fait vraiment partie de la vie.

D'après « Mourir en Savoie » édité par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. N° 85 mars 1987.

Pierre Blazy.

Paléographie

Mercredi 16 octobre, Atelier paléo-lectures d'actes, la reprise :

Gérard, Blandine, Louis, Nicole, Marie-Gabrielle, Jeanine, Pierre et Jean-Marc formaient l'équipe de courageux qui a dû affronter les écritures souvent mystérieuses de nos ancêtres pour cette reprise version 2013-2014. Une bande hétéroclite composée de novices, de confirmés, de faux initiés et d'éternels débutants, chacun se reconnaitra, je vous en laisse juge. Dans un premier temps, il nous a semblé important de faire le point sur nos supports, nos modalités de travail, nos objectifs, avec quelques innovations à la clé, comme l'introduction de devoirs mensuels. Deux actes ont retenu notre attention pour cette première, la page d'introduction d'un testament de 1752 et l'acte de décès de Fabien Desron enseveli sous les pierres de la montagne du Rocheray à l'entrée aval de St Jean de Maurienne. Nous nous efforçons comme à chaque fois de mettre en évidence les caractéristiques d'écriture du rédacteur, de décortiquer le vocabulaire spécifique, et parfois même de contextualiser le document avec par exemple une reconstitution familiale des parties en présence.

Nos documents et supports de travail :

Registres Paroissiaux (latin et français)

Mappe sarde et listes cadastrales

Lettres et rapports administratifs divers (intendants, fonctionnaires, secrétaires de communauté, particuliers)

Actes notariés divers (contrat de mariage, testaments, inventaire, tutelle et curatelle, partage, donation, apprentissage, titres cléricaux, prix-fait, acte d'état, ...)

Correspondance privée (rare)

Documents fiscaux (gabelle, capitation, dénombrement, recensement)

Documents religieux (confréries, fabrique, fondations diverses, officialité)

Documents judiciaires (procès, sentences)

Documents militaires (fiches, listes d'enrôlés)

Nous vous attendons pour la prochaine séance : mercredi 20 novembre au local.

Jean-Marc Dufrenoy,
maitre paléographe auto-proclamé